

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL

RENCONTRE DU 29 SEPTEMBRE 2022

École Secondaire Louis-Joseph-Papineau
378 rue Papineau, Papineauville

Présences :

- ↳ Mme Catherine Lamarche ;
- ↳ Mme Josiane Cabana ;
- ↳ Mme Émilie Gagnon ;
- ↳ Mme Annie Touchette ;
- ↳ Mme Julie Mailloux ;
- ↳ Mme Caroline Gratton ;
- ↳ M. Tobie Adam-Meunier ;
- ↳ M. Klaus Sylvestre-Ippersiel ;
- ↳ Mme Josée Paquette ;
- ↳ Mme Céline Blais ;

Absences :

- ↳ Mme Isabelle Lefrançois ;
- ↳ Mme Sylvie Durocher ;

CE-09-01 : PRÉSENCE ET CONSTATATION DU QUORUM :

Mme Josée Paquette prend la parole et souhaite la bienvenue à tous. Elle suggère un tour de table afin que chacun se présente.

Le quorum est constaté et la séance est ouverte à 19h00.

Présentement, un poste de membre professionnel est libre au sein du conseil. À suivre.

CE-09-02 : NOMINATION AUX DIFFÉRENTS POSTES :

Mme Paquette invite les membres à manifester leur intérêt si un des postes les intéresse et il est également permis de proposer un membre qui, par la suite, dira s'il est intéressé ou non.

Mme Julie Mailloux propose :

- Mme Catherine Lamarche au poste de présidente du conseil d'établissement;
- Mme Annie Touchette au poste de vice-présidente;
- Céline Blais au poste de secrétaire ;

Chacune accepte le poste proposé pour l'année 2022-2023.

CE-09-03 : DISCUSSION SUR LA NOMINATION D'UN MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ :

Deux postes de membres de la communauté sont disponibles au sein du conseil d'établissement LJP. Mme Sylvie Durocher a déjà manifesté son intérêt à siéger au sein de notre conseil en tant que membre de la communauté. Cela fait déjà plusieurs années qu'elle occupe ce poste.

Il est proposé par Caroline Gratton que Mme Sylvie Durocher siège au sein du conseil d'établissement LJP en tant que membre de la communauté.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Un poste reste donc vacant pour le moment. Les membres sont invités à en parler dans leur entourage et si toutefois quelqu'un était intéressé, nous pourrions en discuter lors de notre prochaine rencontre.

CE-09-04 : LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Mme Catherine Lamarche fait la lecture de l'ordre du jour.
Il est proposé par Caroline Gratton d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE-09-05 : LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 JUIN 2022 :

Il est proposé par Caroline Gratton l'adoption du procès-verbal de la séance du 16 juin 2022 tel que déposé.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Suivi du procès-verbal du 5 mai dernier, point 05, concernant la suggestion de faire parvenir une lettre au centre de services scolaire afin de leur émettre nos inquiétudes au sujet de la construction éventuelle d'une nouvelle école primaire sur les terrains de notre école.

Cette lettre n'a pas encore été faite. Caroline Gratton va approcher Frédéric Ménard afin de faire la lettre d'ici le prochain conseil d'établissement.

CE-09-06 : PAROLE AU PUBLIC :

Nil.

CE-09-07 : CORRESPONDANCE :

Nil.

CE-09-08 : COMITÉ DE PARENTS :

Catherine Lamarche explique qu'il n'y a pas encore eu de rencontre du comité de parents cette année. Il y en aura une le 5 ou le 19 octobre prochain.

CE-09-09 : RÈGLES DE RÉGIE INTERNE :

Il est proposé par Julie Mailloux d'adopter les règles de régie interne après l'ajout suivant :

➔ Point 13 : AVIS DE CONVOCATION :

Les séances peuvent se faire en virtuel ou en présentiel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE-09-10: DÉCLARATION D'INTÉRÊT :

On demande à chacun des membres du conseil d'établissement de signer sa feuille de déclaration d'intérêt et de la remettre à Céline.

CE-09-11: RECONDUCTION DES COMITÉS :

COMITÉ AD HOC :

Dans l'éventualité où une activité ou levée de fonds doit avoir lieu avant la date de la prochaine rencontre du conseil d'établissement, un envoi courriel sera fait à l'ensemble des membres du CÉ afin d'obtenir leur approbation concernant la tenue de l'activité en question. L'activité sera approuvée dès que la majorité des membres votant auront répondu en respectant les règles de régie interne en vigueur. La décision sera officialisée lors du conseil d'établissement suivant.

COMITÉ DES FINANCES (environ 2 rencontres par année : mi-année et fin d'année) :

Habituellement, deux membres du conseil, la personne responsable du budget à l'école, ainsi que la direction participent à ces rencontres. Cette année Mme Caroline Gratton ainsi que M. Tobie Adam-Meunier soumettent leur intérêt à siéger sur ce comité, ce qui est approuvé par l'ensemble du conseil. Les dates de rencontre seront soumises au courant de l'année.

CE-09-12 : CALENDRIER DES RENCONTRES :

Dates suggérées par la direction :

- ✓ Jeudi 29 septembre 2022, 19h ;
- ✓ Jeudi 3 novembre 2022, 19h ;
- ✓ Jeudi 12 janvier 2023, 19h ;
- ✓ Jeudi 23 février 2023, 19h ;
- ✓ Jeudi 6 avril 2023, 19h ;
- ✓ Jeudi 18 mai 2023, 19h ;
- ✓ Jeudi 15 juin 2023, 19h ;

Proposé par Céline Blais.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE-09-13 : FONDS À DESTINATION SPÉCIALE AU 1^{ER} JUILLET 2022 :

Dépôt du document « Fonds à destination spéciale LJP en date du 30 juin 2022 » pour lequel Josée Paquette donne quelques explications pour chaque projet.

Attendu que des projets ont été protégés dans le Fonds à destination spéciale au 30 juin 2022.

Attendu que les dépenses du Fonds à destination spéciale sont soumises à la surveillance du conseil d'établissement.

Attendu que les sommes protégées par le Fonds à destination spéciale sont nécessaires à la poursuite des projets qui se déroulent dans l'école.

Attendu que les sommes protégées par le Fonds à destination spéciale sont nécessaires à la poursuite des projets de nature pédagogique qui se déroulent dans l'école.

Attendu que les sommes seront affectées aux mêmes fins que celles présentées dans le document « Fonds à destination spéciale au 30 juin 2022 ».

Attendu que la directrice propose le transfert de ces sommes au budget de l'établissement.

Il est proposé par Émilie Gagnon que le conseil autorise que les sommes du Fonds à destination spéciale soient transférées au budget de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau pour l'année 2022-2023 tel que stipulé dans cette résolution et à la pièce jointe « Fonds à destination spéciale au 30 juin 2022 ».

- Pour : 9
- Contre : 0

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE-09-14 : BUDGET :

Dépôt du « Rapport financier au 7 septembre 2022 » pour lequel Mme Paquette donne des explications sur chacune des catégories.

CE-09-15 : FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS :

Dépôt du document « Frais de scolarité 2022-2023 » de juin dernier.

CE-09-16 : NORMES ET MODALITÉS :

Dépôt du document « Normes et modalités 2022-2023 ».

Il est proposé par Annie Touchette d'adopter le document « Normes et modalités 2022-2023 » après correction de quelques petites coquilles.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE-09-17 : POINTS DE LA DIRECTION :

A) CLIENTÈLE ET DÉBUT D'ANNÉE :

Dépôt d'un document donnant un portrait de la clientèle scolaire en date du 28 septembre 2022.

B) FORMATION POUR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT :

Mme Josiane Cabana n'a pas reçu la formation pour le conseil d'établissement. Mme Paquette va lui envoyer le lien à cet effet.

C) TABAGISME : CONTRAVENTION :

Josée Paquette explique qu'à partir du mois d'octobre, il y aura possibilité que les élèves ou le personnel de l'école reçoivent une contravention s'ils fument sur le territoire de l'école en dehors du périmètre déterminé à cet effet par la direction. Plusieurs messages à ce sujet ont été faits à l'intercom afin que tous soient informés de cette avis.

CE-09-18 : SORTIES PÉDESTRES (AUTORISATION ANNUELLE) :

Il est proposé par Catherine Lamarche que des autorisations annuelles soient permises pour les sorties de groupes d'élèves dans le village qui ne nécessite aucun transport, et ce, sous la supervision de leur enseignant.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ.

CE-09-19 : ACTIVITÉS ET LEVÉES DE FONDS :

Il est proposé par Julie Mailloux l'adoption en bloc de toutes les activités et les levées de fonds inscrites au tableau déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE-09-20 : QUESTIONS DIVERSES :

Nil.

CE-09-21 : BONS COUPS :

- Une entente a été signée avec les compagnies d'autobus.
- Le cross-country aura lieu à notre école le 3 octobre prochain avec la participation d'environ 2800 coureurs.
- Les activités de la rentrée ont été très appréciées par les élèves.
- Concernant le début de l'année, tout était bien structuré pour la rentrée scolaire des élèves.
- Activités parascolaires : plusieurs offres très variées.
- Une tragédie a eu lieu récemment et du soutien psychologique a été offert à cet effet.
- La rencontre des parents du 15 septembre dernier a été bien appréciée. Les parents aiment rencontrer les enseignants de leurs enfants.
- Suite à des travaux de réparation, la piscine vient d'être remplie d'eau. Tout le monde a hâte de pouvoir y aller. Kim Pellerin a trouvé un sauveteur pour offrir du bain libre aux élèves.

CE-09-22 : DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE :

La prochaine séance aura lieu le jeudi 3 novembre 2022 à 19h00.

CE-09-23 : LEVÉE DE LA SÉANCE :

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Émilie Gagnon la levée de la séance à 20h32.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CATHERINE LAMARCHE,
Présidente du conseil d'établissement.

JOSÉE PAQUETTE,
Directrice.